



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05.07.2018

1. Corps de 1^{ère} intervention (CPI) de Michelbach le Haut

Les pompiers volontaires étant de moins en moins nombreux au sein de notre commune, il est envisagé de fusionner le corps d'Attenschwiller et celui de Michelbach le Haut.

Après lecture faite par M. le Maire, d'un projet de « convention de regroupement des centres de 1^{ère} intervention en une seule unité » le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de dissoudre le CPI de Michelbach le Haut
- décide de fusionner les 2 centres de 1^{ère} intervention en une unité unique qui sera basée administrativement à Attenschwiller à compter du 1^{er} octobre 2018
- autorise M. le Maire à signer la convention de regroupement des centres avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2018
- nomme Messieurs Roland Brom et Jean-Marie Runser comme représentants à la commission chargée du suivi du regroupement
- nomme Messieurs Jean-Marie Runser et Christian Brechenmacher comme représentants du comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires (CCSPV)
- décide d'inscrire les sommes nécessaires au bon fonctionnement de la nouvelle unité au budget communal.

2. Broyeur mulcheuse

L'achat d'un broyeur mulcheuse a été mutualisé avec la commune de Michelbach le Bas pour un montant de 9250€ HT.

La subvention accordée par l'agence Eau Rhin Meuse est de 5550€.

Un titre de 1850€ sera émis pour la commune de Michelbach le Bas et une convention concernant l'usage et les frais d'entretien, sera signée par les maires des 2 communes.

3. Divers

Des demandes de création, réfection, élargissement de trottoirs dans les rues non concernées par les travaux en cours, ont récemment été adressées à la commune qui en a pris note et les examinera ultérieurement.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, piétons et visibilité des conducteurs, **il est demandé aux habitants d'élaguer les arbres et arbustes** correctement et fréquemment en bordure de leurs propriétés.

